

PEPINIÈRE  
d'arbustes  
produits LOCALEMENT

associatif  
→ LA SAUGE

Création d'une forêt  
urbaine.  
Plantation de 1500 arbustes  
et d'une strate arboree,  
et d'une strate végétale.

Elsa Kuellet - ICADÉ

[PCH]  
Quelles subventions  
pourraient être  
mobilisées = annuaire  
des subs de

12 décembre 2023  
17h - 19h

Siège de Plaine Commune  
21 av. Jules Rimet,  
93200 Saint-Denis

Réseau d'expertise du  
label Bas Carbone

+ FONCIER (pour créer  
pepinière d'arbustes)  
+ Pre-commande d'arbustes  
arbustes avec  
baillies/dup/ville  
→ choix avec médiation  
en commun adapté au  
contexte  
associatif  
→ LA SAUGE

Projet en cours:  
Courte sardine-école Se  
Moulin  
- Foncier appartenant au dō  
- collaboration à 3 associa  
↳ Espaces - culture  
↳ Vergers Urbains  
↳ Point de rassemblement  
→ Espaces:  
↳ Maraîchage collectif  
↳ Verger école  
↳ Espace de redistribution  
plantation de petits fruits et fruitier  
en bac  
Arbre et Arbustes non comestible en  
peine-terre  
culturelle.

53  
financement + accompagnement  
long terme  
Appel à projet forestier urbain  
au collectif  
soutient l'ouverture  
etc. baillies et

5  
Commun  
nos sites en  
concertation avec PC  
Participer au  
financement de  
projets sur le  
terrain

# #1 Comité des Partenaires pour la Nature à Plaine Commune



Seine St Denis - Plus Groupe  
Solution = projet phare mais financé par partout  
soluto pour essayer = appui, réseau techniq  
violet sig  
appel à projet "forêt urbaine" → copro  
appel à agir → asso  
Besoin = réseau empêche de planter sur espace public  
besoin mise à plat au concessionnaire de réseaux  
• tester label bas carbone  
PCO habitat



partenariat-nature@plainecommune.fr



# POURQUOI UN COMITÉ DES PARTENAIRES POUR LA NATURE ?

- **Mobiliser les acteurs privés** pour le **développement de la nature en ville** sur le territoire et **engager les partenaires** pour le **succès des différents stratégies** pour le territoire
- **Visualiser l'écosystème d'opportunités** et complémentarités des projets.
- **Mettre en réseau les différents acteurs** du territoire en faveur de la nature en ville et l'adaptation au changement climatique
- Tenir informé et être informé --> **valoriser les actions** des partenaires, **diffuser les outils** existants
- Rôle du comité à long terme: Plan d'actions, d'autres rendez-vous, partage des bilans, ...

## Horizon 2050: l'augmentation des épisodes de canicule

De 39 journées anormalement chaudes par an à **61, 74** ou **85 jours** selon les scénarios optimiste, intermédiaire ou pessimiste.

Une population particulièrement **vulnérable**: lors de la canicule de 2003, la surmortalité en Seine-Saint-Denis a été de 2,6 contre 1,6 en moyenne en France (PLUi de Plaine Commune)

un écart de plus de 8 °C constaté entre les espaces verts et les cœurs de ville



## PROGRAMME DU 12/12/23

17h - 17h05 Introduction

17h05 - 17h10 Pourquoi un Comité des Partenaires ?

17h10 - 17h35 Pour informer:

- Les plans et stratégies de Plaine Commune
- Quels principes ? - Préconisations et conseils

17h35 - 17h45 Pour inspirer:

- Le Plan Ambition Environnement de Plaine Commune Habitat

17h45 - 18h30 Pour construire ensemble:

- Atelier: 1 besoin et 1 projet

18h30 - 18h50 Échanges

18h50 - 19h Conclusion

## NOTRE TERRITOIRE

Plaine Commune:  
447 927 habitants (Insee 2020)

9 villes, 13% de taux de canopée (à certains endroits <8%, par exemple Aubervilliers)

Environ 46 500 arbres gérés par Plaine Commune

# LES PLANS ET STRATÉGIES DE PLAINE COMMUNE

## La Trame Verte et Bleue

L'érosion de la biodiversité notamment au niveau des villes, a vu naître un outil qui porte le nom de **Trame verte et bleue**. Celui-ci vise plusieurs objectifs : une meilleure protection du vivant, un aménagement raisonné du territoire et la restauration d'un réseau aquatique et terrestre plus viable pour la faune et la flore.

**Qu'est-ce que ça veut dire?** Un réseau qui maille le territoire et qui constitue des noyaux de biodiversité et des parcours écosystémiques.

**Trame verte:** par exemple, les grands parcs, les grands ensembles naturels et les cités jardins). Des lieux de vie pour la faune et la flore sauvage. Des poumons verts aussi pour les habitants qui peuvent se ressourcer, dans un milieu fortement urbanisé.

**Trame bleue:** La Seine, le Canal Saint-Denis et les berges de ces cours d'eau. Ces espaces offrent différents habitats pour une grande diversité d'espèces animales et végétales.

La TVB est un outil pour le développement local, qui permet d'intégrer les enjeux de biodiversité dans les projets d'aménagements et de lutter contre les effets négatifs de l'étalement urbain, la pollution, la surexploitation des ressources...



Vérifiez si vous êtes sur un corridor de la TVB pour enrichir vos projets de plantation !

## La Stratégie Biodiversité

Une Stratégie Biodiversité en place, pour décliner de manière opérationnelle les enjeux de la Trame Verte et Bleue dans les parcs du territoire:

- **Axe 1: Connaître et faire connaître**
  - développement des inventaires faune-flore
  - renforcement des protocoles de sciences participatives
  - communication et sensibilisation sur les espèces du territoire
- **Axe 2: Entretenir autant que nécessaire et aussi peu que possible !**
  - gestion et entretien de nos espaces verts de manière écologique
  - recyclage et valorisation des déchets verts
  - valorisation de la flore spontanée
- **Axe 3: Développer l'accueil de la biodiversité**
  - Étude et travaux de requalification écologiques
  - Petits aménagements de renaturation

### Dispositifs d'aides pour la biodiversité

*Agence Regionale de la Biodiversité Ile-de-France*

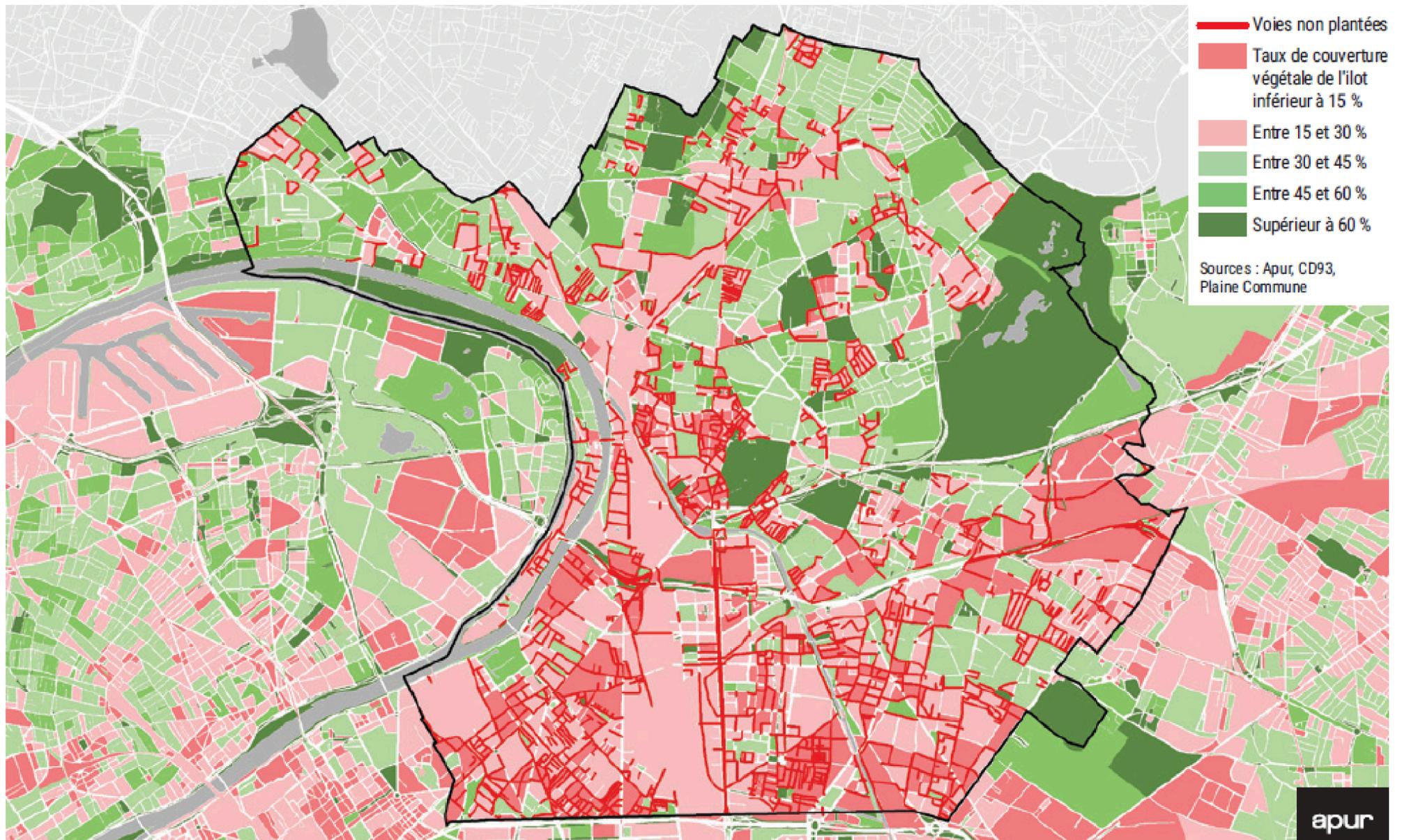
Vous avez un projet en faveur de la biodiversité et vous êtes à la recherche d'un appui financier et technique en Île-de-France : ce portail regroupe les dispositifs d'aide et de soutien aux projets en faveur de la biodiversité proposés à l'échelle locale, régionale, nationale et européenne.

### Observatoires participatifs des espèces et de la nature

*Open Sciences Participatives*

Amélioration des connaissances sur la biodiversité, inventaires d'espèces, sensibilisation, valorisation, implication citoyenne et pédagogie par l'action.

# LES PLANS ET STRATÉGIES DE PLAINE COMMUNE



Le PVR étudie aussi les tissus d'activité économique, les zones carencés et les tissus de logement collectif. Les données sont disponibles publiquement et peuvent vous être utiles !

## Le Plan de Végétalisation et Rafrâichissement

Voté le 18 septembre 2023 par le Conseil de Territoire de Plaine Commune, le Plan de Végétalisation et Rafrâichissement est un document stratégique réalisé avec l'Apur pour développer la nature et la biodiversité et une meilleure résilience du territoire face au changement climatique.

Le PVR réalise des diagnostics et identifie les cœurs d'îlots, les rues et les sites à végétaliser, des propositions des parcours frais et des orientations stratégiques.

# LE PLAN ARBRE 2030

- Voté le 18 septembre 2023 par le Conseil de Territoire de Plaine Commune
- Déclinaison opérationnelle du Plan de Végétalisation et de Rafraîchissement et de la Trame Verte et Bleue
- Un rapport complet à 4 axes avec actions, objectifs, indicateurs, et 35« engagements à la population »
  - Axe 1: Développer le patrimoine arboré**
  - Axe 2: Préserver les arbres existants**
  - Axe 3: Connaître, Entretien et bien gérer le patrimoine arboré existant**
  - Axe 4: Mobiliser les parties prenantes**
- Des annexes prescriptives et une Boîte à Outils (notes, listes d'essences recommandées, référentiels,...)



PLAN  
ARBRE  
2030



## 1. Développer le patrimoine arboré

Planter plus sur l'espace public  
Planter mieux

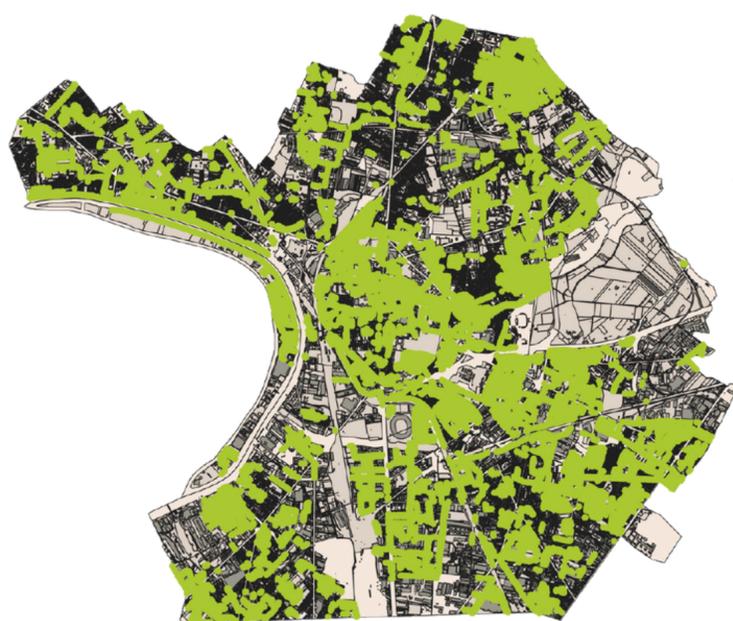
- Planter **20 000 arbres supplémentaires** entre 2020 et 2030 sur l'espace public et s'inscrire dans la démarche du département pour **augmenter le taux canopée du territoire de 13% à 16% d'ici 2030**
- **Etudier systématiquement** la plantation d'arbres de **tous les travaux d'espaces publics** portés par Plaine Commune
- **Planter 2 rues aux abords d'écoles par ville par an**, en lien avec l'objectif du Plan de Végétalisation et Rafrachissement
- **Planter 3 rues locales en secteur carencé par an**, en lien avec l'objectif du Plan de Végétalisation et Rafrachissement
- **Planter d'arbres les parcours frais** à créer en lien avec le Plan de Végétalisation et Rafrachissement
- **Densifier les plantations** d'arbres dans 4 parcs carencés par an
- **Planter 2 micro-forêts par an**
- Planter des **arbres fruitiers et des vergers**
- Etudier les possibilités de **production locale d'arbres**
- **Diversifier les essences** plantées
- **Expérimenter sur l'amélioration des conditions** de vie de l'arbre en milieu urbain
- Réemployer au maximum la **terre en place** ou des **substrats recyclés**
- Produire un **bilan annuel public** de l'évolution du patrimoine arboré



## 2. Préserver les arbres existants

Rendre dissuasive la réglementation, la respecter et faire respecter  
Éviter les abattages dans le cadre de projets

- **Considérer tout abattage pour projet comme une exception**, soumise à l'approbation de l'exécutif garant de l'intérêt général
- **Transplanter plutôt qu'abattre** les arbres plantés moins de 5 ans auparavant et en bon état phytosanitaire. Transplanter au plus près sur le territoire
- **Compenser par 3 nouvelles plantations**, sur le projet ou sur le territoire, dans les 2 ans, **tout arbre en bon état sanitaire abattu**
- **Augmenter l'indemnité due à Plaine Commune** pour les atteintes de tiers aux arbres publics (5 000 à 100 000€)
- Protéger davantage les **arbres remarquables** du territoire



Patrimoine arboré géré par  
Plaine Commune (2023):  
46500 arbres !



## 3. Connaître, entretenir et bien gérer le patrimoine arboré existant

Connaître et sécuriser  
Gérer durablement

- **Réduire les élagages**, notamment en rideau; pratiquer des élagages différenciés
- **Faire déplacer tout mobilier imposant un élagage drastique** ou récurrent.
- **Réutiliser 100% des résidus de coupe d'arbres sains** sur le territoire
- **Agrandir 100 fosses d'arbres par an** et **infiltrer les eaux de pluie** dès que possible.
- **Replanter les fosses vides** selon la faisabilité (présence de réseaux souterrains) et en coordination avec les travaux de voirie programmés
- **Ne pas tailler ni abattre d'arbres portant des nids** en période de nidification (15 mars-31 juillet). Limiter les élagages d'été
- **Communiquer systématiquement** les programmes d'élagages aux villes et aux habitants
- **Pailler systématiquement** les jeunes plantations
- **Favoriser la plantation en pied d'arbre** hors de la cuvette d'arrosage
- **Maîtriser la hauteur** et **valoriser la végétation spontanée** en pied d'arbre
- Fermer les parcs par vents forts pour **s'autoriser à conserver de vieux arbres**
- **Partager en OpenData** et **tenir à jour les données** d'inventaire du patrimoine arboré



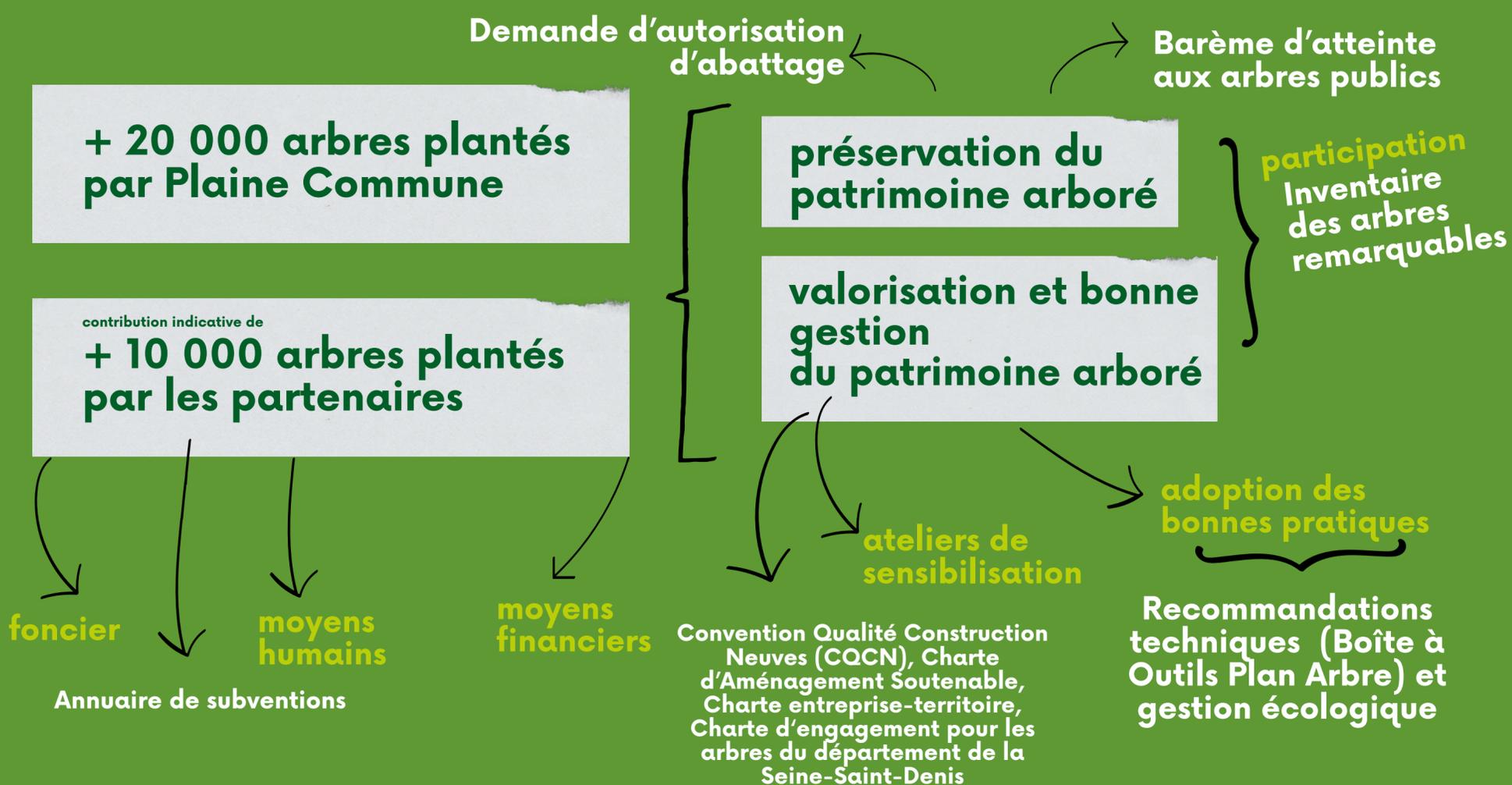
## 4. Mobiliser les parties prenantes

Sensibiliser, orienter et faire participer les citoyens  
Inciter les partenaires à planter des arbres et les préserver

- Développer une **page internet de ressources techniques, financières et d'animations**
- **Consulter la population sur les arbres remarquables** et les sites à planter
- Animer 3 **chantiers participatifs de plantation** par an
- Envoyer un courrier du Président aux partenaires pour **partager l'ambition du Plan Arbre**
- **Mobiliser les partenaires** pour qu'ils participent massivement à la plantation d'arbres sur leur foncier d'ici 2030
- **Développer une offre de service aux partenaires** pour l'appui technique à la plantation
- Animer un **comité annuel des partenaires pour la nature**, pour partager ressources, bonnes pratiques et bilans de plantation

**Nous avons besoin de vous !**

# OBJECTIF 16% DE CANOPÉE D'ICI 2030



**Vous avez planté des arbres ? Partagez votre bilan de plantation avec nous !**

# PLAN ARBRE 2030: MODE D'EMPLOI

## Comment obtenir des subventions pour un projet de plantation ?

**Comité des Partenaires :**  
Avec son Plan Canopée, le Département de la Seine-Saint-Denis offre plusieurs types de subventions liées à la plantation !

Vous souhaitez planter des arbres (végétalisation d'un parking d'entreprise, d'un espace vert de copropriété, etc.) et êtes à la recherche de subventions pour cet investissement ? Vérifiez le calendrier et les conditions d'éligibilité des appels à projet suivants :

**Cibles:**  
Associations, acteur.rice.s de l'économie sociale et solidaire, coopératives...

> **Période de candidature :**  
jusqu'au 29 février

Financement des projets portant sur les thématiques des nouvelles solidarités, de la transition écologique ou de l'engagement citoyen, dont une fiche dédiée à la plantation de micro-forêts et une à la sensibilisation autour de la nature en ville.  
Possibilité d'occupation temporaire du foncier départemental

**Appel à Agir  
In Seine-Saint-Denis**

*In Seine-Saint-Denis*

**Cible:**  
Collectivités disposant d'un terrain libre

> **Période de candidature :**  
avril – juin

Il vise à aider la mise en place opérationnelle de projets de forêt urbaine en 2023 par les collectivités de la Seine-Saint-Denis souhaitant valoriser leurs fonciers. Fincement de jusqu'à 80%, appui technique et valorisation

**Appel à projet  
Forêt Urbaine**

*Département de la Seine-Saint-Denis*

**Cible:**  
associations, collectifs citoyens, coopératives scolaires, crèches, MAM, PMI, maisons de quartiers, et centre de loisirs

> **Période de candidature :**  
mars – avril

Soutien aux projets autour des thématiques de: nature en ville, agriculture urbaine, maintien de la biodiversité, transition écologique, art et médiation artistique, développement de l'usage du vélo et des mobilités douces, adaptation de la ville aux fortes chaleurs, réduction des déchets (dont réemploi, réparation, troc, compostage...)

**Appel à projets  
Fabrique d'Avenirs**

*Plaine Commune*

**Cibles:** habitat collectif à gestion privée, habitat participatif, monopropriété à bailleur unique, associations foncières ou syndicales libres, associations loi 1901

Financement d'actions de végétalisation des toitures et façades, verdissement des parties communes, désimperméabilisation, aménagement de potager, etc.

**Chèque Habitat  
Ecologique et  
Citoyen**

*Département de la Seine-Saint-Denis*

# Comment obtenir des subventions pour un projet de plantation ?

**Cible:**  
Bailleurs sociaux

Il rend possible la réalisation de travaux de végétalisation, d'aménagements et d'installations d'équipements collectifs du parc de logements sociaux pour l'adapter aux évolutions climatiques

**Appel à projet en faveur d'un logement social écologie et citoyen**  
*Département de la Seine-Saint-Denis*

**Cible:**  
ONG, associations ou fondations

Vous portez un projet concret d'au moins de 1 ans d'existence, en France ou à l'étranger, à travers une structure à but non lucratif (ONG, association ou une fondation).

**Prix Terre de Femmes**  
*Fondation Yves Rocher*

**Comité des Partenaires :**  
Le Département de la Seine-Saint-Denis est intéressé par un retour d'expérience du label Bas Carbone

**Cible:**  
Ouvert à tous

> **Période de candidature :**  
toute l'année

Le premier cadre de certification climatique volontaire de l'Etat en France qui valorise les projets visant à réduire les émissions et séquestrer du carbone. Vous pouvez faire labellisé votre projet ou financer un projet labellisé pour comprendre vos émissions.  
> **Regardez la méthode Ville Arborée.**

**Label bas-carbone**  
*Ministère de la Transition Energétique*

**Cible:**  
collectivités locales, associations et ONG, exploitants agricoles et forestiers, gestionnaires d'espaces naturels, établissements publics ou privés

Adaptation des territoires au changement climatique et amélioration de la biodiversité par des solutions fondées sur la nature

**Nature 2050**  
*CDC Biodiversité*

**Cible:**  
collectivités, associations, entreprises et à toute personne morale installée en Ile-de-France

> **Période de candidature :**  
janvier – mars

Vous êtes une collectivité, une association, une copropriété ou toute personne morale installée en Île-de-France ? Et vous voulez devenir acteur de l'environnement ? Le Budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France est fait pour vous. Proposez vos projets écologiques dès le 11 décembre 2023.

**Budget participatif écologique et solidaire de l'Ile de France**  
*Région Ile-de-France*

# Où acheter des arbres ?

Pour trouver une pépinière en Ile-de-France consulter l'annuaire des pépiniéristes et horticulteurs d'Ile-de-France, Végétal local - Bassin parisien nord ou Végéstock : regroupement de producteurs de végétaux.



Partenaire: La Sauge	
Besoins / Problématiques	Actions / Projets / Offres
<ul style="list-style-type: none"><li>• Foncier pour développer la pépinière d'arbustes</li><li>• Sécuriser la production par contrats de culture / précommandes d'arbuste avec bailleurs, collectivités, etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Savoir faire dans la production de végétaux</li><li>• Pépinière d'arbustes locale</li></ul>

# Quelle essence choisir ?

**Boîte à Outils Plan Arbre 2030:** Pour vous aider dans le choix de l'essence, téléchargez notre guide "Prescriptions pour le choix des arbres", ainsi comme le catalogue des arbres et arbustes indigènes, la liste des espèces invasives dont la plantation est à proscrire, et la liste des espèces présumées adaptées au changement climatique.



Le choix de l'essence d'arbre à planter doit se fonder sur de nombreux critères : conditions du site de plantation (humidité du sol, exposition au soleil, au vent, etc.), souhait de développement (grand ou petit arbre) ou de caractéristiques particulières (fruits comestibles pour les humains, fruits attirant les oiseaux, etc.), préférences personnelles...

Nous invitons celles et ceux qui plantent sur le territoire à privilégier dans les contextes favorables des espèces locales, qui sont les plus intéressantes pour les insectes et oiseaux. Il est recommandé d'éviter des variétés horticoles, qui pour la sélection ornementale ont pu perdre certaines caractéristiques indispensables à la faune.

Enfin, il faut être vigilant à certaines espèces exotiques présentant un caractère envahissant : par leur dissémination rapide elles couvriront tous vos espaces verts et ceux de vos voisins !

Vous pouvez aussi vous rendre sur :

- <https://sesame.cerema.fr/>
- <https://www.arbrecaue77.fr/petits-arbres-et-methode-v-e-c-u-s>
- <https://canographia.datagora.erasme.org/ressource/1950-revision-v1/>
- <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/>



# A quelle période planter ?

Ne pas planter en été en raison de la chaleur et de la sécheresse, et éviter les épisodes de gel ou de fortes intempéries.

- **Arbres caducs en motte et en racines nues** : entre novembre et mars, quand l'arbre est dormant (pas de feuilles) pour optimiser la reprise. Cette période peut légèrement s'allonger ou être réduite selon l'espèce et les conditions météorologiques de l'année
- **Arbres à feuilles persistantes** : entre septembre et mai
- **Arbres en conteneur** : ils peuvent généralement être plantés toute l'année.

Selon l'espèce choisie, le conditionnement et la période d'achat, il reste préférable de demander au pépiniériste les recommandations spécifiques pour garantir la meilleure reprise.

**Besoins / Problématiques**

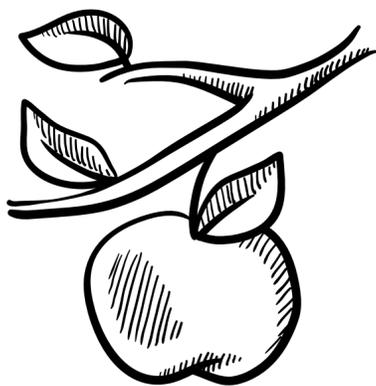
- Constant : manque d'arbres fruitiers dans l'espace public
- Nouveau quartier à Saint-Denis : beaucoup d'arbres plantés, mais très faible reprise --> planter mieux, plus adapté et mieux accompagner
- Difficultés arrosages --> quel protocole et quelle stratégie dans le futur ?

**Actions / Projets / Solutions**

- Insertion activité économique
- Porteurs de projets de plantation d'arbres, de microforêts et de forêts comestibles
  - Ex.: plantations en partenariat avec le CD93 pour les aménagements de nouveaux collèges
  - Déclinaison des prescriptions des MOE

Comité des Partenaires

## Plantation de comestibles: quelles préconisations ?



### MÉTHODOLOGIE PLAINE COMMUNE

Une étude de pollution doit être réalisée dans le cadre d'un projet de plantation d'espèces comestibles (potagères ou fruitières). L'EPT suit les recommandations de l'Agence Régionale pour la Santé et s'est basé sur la méthodologie du Laboratoire d'Agronomie de la Ville de Paris pour produire sa note "Méthodologie pour l'analyse de la pollution des sols dans le cas de projet de plantation de vergers ou autres comestibles", disponible sur la Boîte à Outils du Plan Arbre 2030



### GUIDE R.E.F.U.G.E.

Le guide REFUGE a pour ambition de proposer un premier langage commun de démarche de compréhension et d'action en amont d'un projet maraîcher en Ile-de-France concernant la contamination des sols d'un site et les risques sanitaires projetés. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision, avec des recommandations indicatives et des supports techniques et méthodologiques.



### ARBRES FRUITIERS ADAPTÉS AU TERRITOIRE

Pour vous aider, Plaine Commune propose aussi une liste d'arbres fruitiers adaptés au territoire, disponible également sur la Boîte à Outils du Plan Arbre 2030.

## Où trouver du compost et du broyat ?

Vous souhaitez planter un arbre ou un arbuste mais votre sol n'est pas suffisamment fertile. Pour garantir sa survie vous devez alors enrichir le sol en matière minérale et organique qui apportera les nutriments dont il a besoin. Il est préférable d'amender la terre plutôt que de la remplacer par de la terre végétale afin de préserver le sol existant. Amender la terre consiste à mélanger du compost avec le sol existant, vous pouvez également ajouter à la surface du sol du broyat qui protégera le sol et qui l'enrichira progressivement.

Pour vous aider à trouver du compost et du broyat voici donc quelques adresses :

### **Association Les Rayons**

47 rue George Sand, 93240 Stains  
01 48 21 17 28  
[administratif@lesrayons.fr](mailto:administratif@lesrayons.fr)

Services proposés :

- Collecte (cagettes, cartons)
- Vente de broyat de cagettes (paillage d'espaces verts et apport pour le compostage de bio-déchets)
- Entretien des espaces herbacées
- Maîtrise de la flore spontanée, désherbage manuel et mécanique
- Entretien des massifs
- Entretien de la strate arbustive ; taille libre et taille au taille-haies
- Entretien de jardins (particuliers)

### **Entreprise solidaire d'utilité sociale Les Alchimistes**

65 rue Baron le Roy, 75012 Paris  
01 84 21 47 89

[contact@alchimistes.co](mailto:contact@alchimistes.co)

Services proposés :

- Collecte de déchet alimentaire
- Vente de compost

### **Compost collectif Rechossière**

154 rue Léopold Rechossière,  
93300 Aubervilliers  
06 30 34 47 46

[berengere.jacquet@gmail.com](mailto:berengere.jacquet@gmail.com)

**Plus d'information sur le compostage et les composteurs de quartier [ici](#).**

### **Partenaire: Les Rayons - régie de quartier de Stains**

#### Action / Projets en cours

#### Pour le développement :

Mobilisation des habitants sur l'aménagement des extérieurs à Villetaneuse avec Plaine Commune Habitat

Comité des Partenaires

# Quand arroser ?

L'arrosage est à adapter en fonction de la pluviométrie. En général, il faut 1 arrosage :

- par semaine la 1ère année
- tous les 10 jours la 2ème année
- tous les 15 jours la 3ème année
- par mois la 4ème année
- Ne pas utiliser un arrosage automatique ou par goutte à goutte car cela engendre un développement racinaire superficiel et fragilise l'arbre.



**Partenaire: ICADE**

Besoins / Problématiques	Actions / Projets en cours / Offres
Gestion des eaux de pluie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une forêt urbaine, plantation de 1500 arbres et d'une strate arborée et d'une strate végétale</li> <li>• Mise en place d'un contrat de performance biodiversité avec une centaine d'indicateurs</li> <li>• Installation d'un radeau végétalisé sur un plan d'eau faite il y a 1 an à développement des végétaux et de la biodiversité, abri pour les canards</li> </ul>



# A quelle période tailler ?

Il vaut mieux ne pas tailler les arbres ! Mais si besoin, évitez les périodes de reproduction et d'hibernation, ou au moins vérifiez la présence d'animaux, afin de ne pas nuire à la faune :

- **Période de nidification des oiseaux** : mars à août.
- **Période de reproduction des chauves-souris** : juin à août.
- **Période d'hibernation des chauves-souris** : novembre à mars.
- **Période de reproduction des rongeurs arboricoles (écureuil roux, lérot, muscardin, loir gris)** : février à septembre.
- **Période de floraison (pour ne pas nuire aux pollinisateurs)** : la période varie en fonction de l'espèce et des conditions météorologiques.

**Partenaire: LPO (Ligue de Protection Oiseaux)**

Besoins / Problématiques	Action / Projets / Offres
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver la nature en ville : ne pas déconnecter le bâti des espaces verts</li> <li>• Attention à la taille pendant le printemps: destruction espèces protégées</li> <li>• Biodiversité: l'importance de la végétationn spontanée locale pour les espèces nichant dans cavités, sur bâti: ces espèces ont besoin de se nourrir</li> <li>• Le PLUi devrait avoir une liste d'essences indigènes à planter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expertise et accompagnement</li> <li>• Valorisation et sensibilisation :</li> <li>• Inventaire faune-flore, animation de protocoles de sciences participatives, la sensibilisation, l'animation scolaire et grand public</li> <li>• Préconisations pour la préservation de la biodiversité</li> <li>• Plantation des haies, pour le moineau friquet --&gt; Lien Plaine Commune/Saint-Ouen – Refuge Parc des Docks</li> <li>• Actions ciblées sur certaines espèces</li> </ul>



# Entretien des arbres, à qui faire appel ?

Vous souhaitez faire tailler un arbuste, entretenir les espaces végétalisés autour de vos arbres ? Faites appel à une association ou à une régie quartier. Pour des travaux de plus grande envergure comme un élagage, vous pouvez faire appel à une entreprise spécialisée (des labels existent pour vous guider, comme **QualiPaysage**)

Avant de faire appel à un organisme, voici quelques conseils :

- Les premières années suivant la plantation il est recommandé de pailler le pied de l'arbre pour éviter la compétition avec d'autres végétaux et maintenir l'humidité du sol.
- Il est ensuite préférable de végétaliser le pied de l'arbre et de ne pas faucher à proximité du tronc pour limiter les risques de blessures.
- Éviter les tailles excessives et tailler uniquement si cela est nécessaire, en évitant les périodes de montée et descente de sève, et si possible hors période de nidification (ou au moins vérifier l'absence de nid)

Voici une liste des associations et régies de quartier proposant des services d'entretien courant des espaces verts :

## L'autre Champ

Centre Socioculturel Clara Zetkin  
1 Avenue Jean Jaurès, 93430 Villetaneuse  
[association.autrechamp@gmail.com](mailto:association.autrechamp@gmail.com)

Services proposés :

- Jardin collectif
- Distributions de semences
- Accompagnement pédagogique de la graine à la récolte
- Autoproduction de semences
- Transformation d'espaces urbains en zones de jardinage
- Sensibilisation sur les vertus médicinales des plantes

## Halage

Au PHARES  
6 rue Arnold Géraux, 93450 L'Île Saint Denis

01 48 13 04 31

[standard@halage.fr](mailto:standard@halage.fr)

Services proposés :

- Entretien et aménagement d'espaces verts

+ **Territoires**

+ **Vivre autrement**

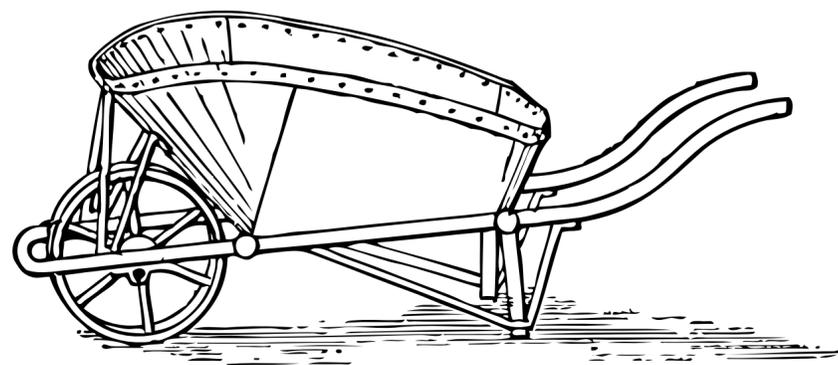
+ **AFASER**

**Partenaire: Association Espaces-CultiCime**

Comité des Partenaires

### Actions / Projets / Offres

- Porter de projets de plantation et développement de jardin
  - Ex.: Cours jardinière - collège Jean Moulin
    - Foncier appartenant au département
    - Collaboration avec 3 associations :
      - Espaces-cultiCime
      - Vergers urbains
      - Point de rassemblement
- Gérer des espaces verts
- Organisation des ateliers de sensibilisation et d'animation sur le jardinage écologique en milieu urbain



**Partenaire: Régie de Proximité de Villetaneuse**

### Actions / Projets en cours / Offres

- Création et entretien des espaces verts
- Mobilisation des habitants : enfants et leurs familles
- Travail commun avec PCH pour la végétalisation extérieure: notamment cité Henri Barbusse
- Enquêtes en porte à porte auprès des habitants

Comité des Partenaires

## Régies de quartier par ville :

### La Régie de quartiers de Saint-Denis

1 allée des saules - cité La Saussaie,  
93200 Saint-Denis  
09 80 09 21 36

[accueil@rqstdenis.org](mailto:accueil@rqstdenis.org)

Services proposés :

- Entretien d'espaces verts : débroussaillage, désherbage, fauche, nettoyage, ramassage de feuilles, etc.
- Entretien et tonte de gazon
- Taille
- Collecte (cartons, cagettes, encombrants, débarras)

### Les Rayons (Stains)

47 rue George Sand, 93240 Stains  
01 48 21 17 28

Services proposés :

- Collecte (cagettes, cartons)
- Vente de broyat de cagettes (paillage d'espaces verts et apport pour le compostage de bio-déchets)
- Entretien des espaces herbacées
- Maîtrise de la flore spontanée, désherbage manuel et mécanique
- Entretien des massifs
- Entretien de la strate arbustive ; taille libre et taille au taille-haies
- Entretien de jardins (particuliers)

### Régie de proximité de Villetaneuse

50 rue Roger Salengro, 93430 Villetaneuse  
[regiedevilletaneuse@gmail.com](mailto:regiedevilletaneuse@gmail.com)

Services proposés :

- Ramassage des déchets
- Désherbage manuel des voiries, ramassage des feuilles
- Nettoyage de marchés, d'espaces verts, de monuments, etc.
- Création de jardins, de potagers, etc.
- Entretien d'espaces verts : débroussaillage, désherbage, fauche, nettoyage, ramassage de feuilles, etc.
- Entretien et tonte de gazon
- Taille

### Maladrerie Emile-Dubois (Aubervilliers)

31 rue Lopez et Jules Martin, 93300 Aubervilliers  
01 48 11 32 46

Services proposés :

- Étude et diagnostic personnalisé
- Aménagement végétal
- Fleurissement, haies vives, créations de pelouses, plantations
- Maçonneries paysagères, dallages, pavages, terrasses bois, bassins d'eau
- Requalifications d'espaces
- Tonte de pelouses
- Taille de haies et d'arbustes
- Entretien du jardin en contrat annuel
- Scarification et traitement de pelouses
- Débroussaillage
- Désherbage traditionnel
- Collecte (bois, cartons, cagettes)

### R.A.P.I.D. (Pierrefitte-sur-Seine)

55 rue Jules Vallès, 93380 Pierrefitte-sur-Seine  
09 73 18 78 98

[secretariatfd.rapid@gmail.com](mailto:secretariatfd.rapid@gmail.com)

Services proposés :

- Entretien d'espaces verts : débroussaillage, désherbage, fauche, nettoyage, ramassage de feuilles, etc.
- Entretien et tonte de gazon
- Taille
- Désherbage manuel des voiries, ramassage des feuilles
- Maîtrise de la flore spontanée
- Nettoyage d'espaces verts
- Collecte (cartons, cagettes, vélos, ordinateurs, parcs informatiques, déchets recyclables hors bio-déchets (plastiques, papier, verre, métal, bois, ampoules, piles, etc.), fruits et légumes invendus, encombrants, débarras)

### Régie des quartiers de Saint-Ouen

48 rue du Docteur Bauer, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

06 42 64 29 95

[regiedequartierso@gmail.com](mailto:regiedequartierso@gmail.com)

Services proposés :

- Collecte réemploi et recyclage des déchets
- Entretien des espaces verts

## Partenaire: ENTRA

### Besoins / Problématiques

- Accompagnement pour la gestion du potager créé sur le site de l'entreprise

### Actions / Projets / Solutions

- Entreprise disposant d'un site assez arboré près de la Maladrerie (Aubervilliers)
- Accompagner Plaine Co sur le schéma directeur d'aménagement lumière avec trame noire --> Aider à approcher les impacts de la lumière urbaine sur les arbres

Comité des Partenaires

Besoins / Problématiques

- Développer outils plus précis que les outils habituels tels que le MOS
- Pour la gestion : écart entre propositions des documents d'urbanisme et mesures
- Amplifier les continuités écologiques

Actions / Projets / Solutions

- Protéger et développer la nature en ville en particulier dans le cadre des documents d'urbanisme: la révision du PLUi de Plaine Commune + SDRIF sont des opportunités --> Environnement93 souhaite être associé d'avantage à la révision du PLUi
- **Cartovégétation**: Outil cartographique pour mieux identifier les strates herbacées et les strates arbustives --> cartographie des usages des sols pour préserver la pleine terre existante.
- Être plus pertinent face au ZAN et pour répondre au Schéma National de Biodiversité

Comité des Partenaires

## Quelles sont les règles concernant l'abattage des arbres privés ?

Qu'il s'agisse d'un motif phytosanitaire ou de réalisation de travaux / construction, toute abattage d'arbre doit faire objet d'une déclaration auprès du service de l'urbanisme, et sous certaines conditions d'une demande auprès de la préfecture (alignements, y compris sur voies privées si elles sont ouvertes à la circulation publique, par exemple).

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) prévoit une obligation de compensation :

- S'il s'agit d'un arbre en mauvais état phytosanitaire ou dangereux, la règle de compensation est de un pour un.
- Dans les autres cas la règle de compensation est de trois arbres replantés pour chaque arbre abattu.

Les arbres publics sont toutefois parfois abattus ou grandement endommagés par des projets privés (travaux de construction, aménagement d'entrées charretières, etc.). Le **barème d'atteinte aux arbres publics**, adopté avec le Plan Arbre 2030 le 18 septembre 2023, détermine une compensation financière en fonction des caractéristiques de l'arbre et de son environnement. Plus d'informations sur cette procédure vous seront communiqués prochainement !

Besoins / Problématiques

- Retour d'expérience du label Bas Carbone
- Protocole concessionnaire réseaux pour la cohabitation des arbres et réseaux (principales contraintes à la plantation)

Actions / Projets / Solutions

- Plan Canopée
- Geoportail du CD93 : les partenaires peuvent déposer leurs données
- Observatoire participatif des arbres
- Appui et outils techniques: bien planter, protéger, palettes végétales, SIG, pratiques de gestion, etc
- Appui financier : Appel à projets, subventions, etc

Comité des Partenaires

# Mieux connaître le patrimoine: les outils

Bien connaître son patrimoine est essentiel pour bien le gérer, mieux le protéger et le valoriser !

**Comité des Partenaires :**  
L'association Mot et Regards propose de participer aux actions de sensibilisation et valorisation liées aux arbres remarquables !

**Géoportail93**

## OPEN DATA

Plusieurs données concernant la nature en ville sont disponibles et téléchargeables en Open Data sur le [Géoportail 93](#), animé par le Département de la Seine-Saint-Denis.

**FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT ILE-DE-FRANCE**

## CARTO VEGETATION

Outil cartographique pour mieux identifier les strates herbacées et les strates arbustives, ainsi qu'une cartographie des usages des sols pour préserver la pleine terre existante.

**OBSERVATOIRE DES ARBRES**

Plaine Commune, le Département de la Seine-Saint-Denis et le CAUE 93 ont lancé l'Observatoire des arbres de la Seine-Saint-Denis, une plateforme collaborative pour recenser les arbres remarquables du territoire. Vous pouvez y contribuer pour valoriser vos arbres ou consulter les données pour en connaître !



## Partenaire: Seine-Saint-Denis Habitat

Besoins / Problématiques	Actions / Projets / Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet global sur le potentiel de plantation</li> <li>• Plateforme d'échanges de la localisation des arbres et du suivi sanitaire : Quel partage ? Mutualisation des SIG ?</li> <li>• Difficultés d'exploiter les résultats des diagnostics phytosanitaires</li> <li>• Prestataires pas forcément équipés outils numériques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance par personnel de proximité (sensibiliser et former)</li> <li>• Foncier à planter</li> </ul>

**Comité des Partenaires**

## Partenaire: ENEDIS

Besoins / Problématiques	Actions / Projets / Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hérite d'une situation et d'une présence dense de réseaux</li> <li>• Coexistence arbre-réseau sur trottoir : trouver des solutions</li> <li>• Ce que l'on veut éviter : avaries qui nécessitent des coupures et des abattages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Potentiel de végétalisation des sites de Enedis</li> <li>• Travailler ensemble pour développer les règles de coexistence et un protocole réseau-arbres</li> </ul>

**Comité des Partenaires**

## Partenaire: Ville d'Aubervilliers

Besoins / Problématiques	Actions / Projets / Solutions
<ul style="list-style-type: none"><li>Mobiliser les bailleurs de la commune pour la plantation et la bonne gestion</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Travail sur les continuités écologiques</li><li>Foncier communal : cimetière (5,5 ha à déminéraliser, stades, écoles)</li><li>Cours Firmin Gémier Oasis. 2/ans</li></ul>

**Comité des Partenaires:**  
Bailleur à Aubervilliers ? La ville est intéressée par une collaboration !

## Partenaire: PAPREC

Besoins / Problématiques	Actions / Projets / Solutions
<ul style="list-style-type: none"><li>Expertise pour plantation et gestion des espaces verts</li><li>Travail d'identification et démarrage des plantations</li></ul>	<p>Projets en cours:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>250 sites en IDF dont site historique à La Courneuve --&gt; assez grosse emprise<ul style="list-style-type: none"><li>La Courneuve : travail sur végétalisation du site et label Oasis Nature. Reste à poursuivre.</li><li>Équipes mobilisées pour végétalisation</li></ul></li><li>Signataires de la Charte entreprise-territoire</li></ul> <p>Solutions:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Peut continuer la végétalisation des leurs sites en concertation avec Plaine Commune</li><li>Prêt à participer au financement de projets de végétalisation sur le territoire</li></ul>

**Comité des Partenaires**

## Mettre les arbres au cœur de la ville: valoriser le patrimoine arboré et sensibiliser aux bonnes pratiques et à l'importance de la nature en ville



La valorisation du patrimoine arboré et les actions qui y sont associées revêtent une importance capitale dans la préservation de notre environnement urbain.

Sensibiliser autour des bonnes pratiques de plantation, de gestion et de préservation de ces précieux écosystèmes est donc une démarche essentielle pour verdir notre territoire. De même, valoriser le patrimoine existant, que se soit par la création des parcours touristiques, l'animation de plantations participatives, d'initiations au maraîchage urbain, des suivis de protocoles de sciences participatives ou de découverte de la faune et de la flore, est tout aussi important.

En encourageant nos partenaires - associations, bailleurs et entreprises - à s'impliquer activement dans ces actions, nous pouvons ensemble œuvrer pour un avenir urbain plus vert et plus durable.

## Partenaire: Les Petits Débrouillards

### Besoins / Problématiques

- Sensibiliser / associer les habitants à l'importance de la nature en ville et nourrir des partenariats pour aller dans ce sens
- Bien suivre les données locales et les projets locaux en cours de végétalisation
- Plus de projets sur le territoire de Plaine Commune

### Actions / Projets / Solutions

#### Actions en cours:

- Association nationale d'implantation sur des quartiers prioritaires pour interventions de proximité depuis une quinzaine d'années
- Ateliers scolaires sur la forêt urbaine à La Courneuve
- Ateliers sur le thème de la biodiversité sur plusieurs collèges du département / dans divers quartiers prioritaires sous la forme d'animations hors murs
- Atelier avec les enseignants pour les projets de micro-forêt

#### Propositions:

- Contenu de sensibilisation (kit) autour de la forêt
- Démarche ludique pour des animations de sensibilisation sur différents thèmes (la biodiversité, la forêt et les arbres, les îlots de chaleur urbain, ...)
- Travail possible avec les entreprises

Comité des Partenaires

## Partenaire: Mots et Regards

### Besoins / Problématiques

- Besoin de plus d'expertise et connaissances sur les arbres / essences
- Besoin de mobilisation des habitants autour d'un projet d'écologie urbaine / implication + acteurs

### Actions / Projets / Solutions

- **Création d'un jardin des sens et d'un jardin littéraire au Square Condroyer à Saint-Denis**
  - Identification des arbres
- Animation – création de panneaux + racontées + gouters d'automne
- Accompagnement pour des animations autour du récit
- Projet 1 arbre/1 prénom

Comité des Partenaires

## Comment trouver un événement en lien avec la nature sur le territoire ?

Bibliothèques vertes : [Agenda - Bibliothèques Vertes](#)

Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis (CD 93) : [Agenda - CD 93](#)

Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 93) : [Agenda - CAUE 93](#)

Office de tourisme de Plaine Commune : [Agenda - Office de tourisme de Plaine Commune](#)

Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) : [ARB Ile-de-France](#)

- Environnement 93 : [Agenda - Environnement 93](#)
- Les Petits Débrouillards : <https://www.lespetitsdebrouillards.org/>
- Mots et regards : <https://www.motsetregards.org/evenements/>
- La Sauge : <https://www.lasauge.fr/pages/programme-daction>
- Les laboratoires d'Aubervilliers : <http://leslaboratoires.org/>
- Point de rassemblement : <http://pointderassemblement.blogspot.com/>
- Collectif engrainage : [Agenda - Le6b](#)
- L'autre champ : <https://autrechamp.fr/>
- Terre terre : <https://www.terreterre.fr/>
- Ecophylle : <https://www.ecophylle.org/>
- Permapolis : [Actualité - Permapolis](#)
- Association Espace : [Agenda - Association Espace](#)
- Association Territoires : [Actualités - Association Territoires](#)
- Les fermes de Gally : [Agenda - Les fermes des Gally](#)



# À LA UNE:

# LE PLAN AMBITION ENVIRONNEMENT DE PLAINE COMMUNE HABITAT

- Adopté en janvier 2023 à horizon 2050
- “Écogestes et biodiversité” - **Action 8. Accueillir la biodiversité : végétaliser nos espaces et préserver la ressource en eau**

Télécharger le Plan Ambition Environnement

- Créer **4 micro-forêts** par an à partir de 2023
- Étudier la faisabilité de **débitumiser nos espaces extérieurs** dans le cadre des réhabilitations
- Se doter d'un **Plan Stratégique espaces verts** d'ici 2025, intégrant une stratégie de **gestion des eaux pluviales**
- Mettre en place les conditions nécessaires pour accueillir des **projets d'agriculture urbaine**
- Ouvrir nos locaux fermés depuis au moins 3 ans à des **projets de réutilisation écologique**

Appel à projets  
Fondation Yves Rocher,  
Maisons du Monde et  
Association Forêts  
Communes



## La Forêt des voisins



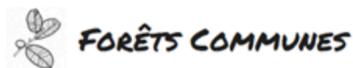
**Avant**



**Après**

## La Forêt des voisins

- **Un partenariat inédit :**



- **Programme « S'engager collectivement pour les arbres » : 135.000€ pour la renaturation de 3 sites (2023-24)**

- **Les enjeux :**

- **Îlots de fraîcheur, biodiversité et cadre de vie**
- **Co-construction avec les habitants**
- **Pas d'augmentation de charges / arrosage « intelligent » pendant 3 ans**
- **La reproductibilité : chez nous, chez d'autres bailleurs**



### Partenaire: Plaine Commune Habitat

#### Besoins / Problématiques

- Marché accord cadre Plaine Commune (études flashes), fonction enjeux de biodiversité

Pour la gestion:

- « quid » de la problématique de la pollution pour la production alimentaire (ex. : arbres fruitiers) à quelle préconisation ?
- Echanges sur les besoins/solutions d'arrosage et gestion de l'eau
- Préciser la politique d'abattage valable sur le foncier privé à ex. : résidences résidentialisées
- Arbres morts : faut-il une autorisation préalable + 3 plantations supplémentaires ?

#### Actions / Projets / Solutions

- Peut accueillir des projets sur les sites (plantation / tonte naturelle avec herbivores)
- Peut accueillir des projets (offrir du foncier)
- Partages/retours d'expériences sur plantations participatives pour des résidents
- Echanges techniques sur arrosage / gestion de l'eau

**Comité des Partenaires**

# LES GRANDS PRINCIPES

A retenir

## Plantation

- Désimperméabiliser et végétaliser
- Planter des arbres dans des **grandes fosses continues**.
- Planter de arbres de **grand développement autant que possible**
- Végétaliser ou laisser pousser **la flore spontanée en pieds d'arbres**
- Planter des **bosquets**
- Planter des **arbres fruitiers**
- Planter des **essences adaptées au changement climatique et indigènes**.
- Favoriser la plantation de **vivaces et arbustes indigènes**
- Favoriser la **diversité d'essences**
- Réemployer la **terre en place** et/ou les **technosols**

## Abattage et dégradation

- PLUi: 1 arbre abattu => 3 arbres à replanter
- Autorisation d'abattage
- Barème d'atteinte aux arbres publics

## Gestion

- Suivi phytosanitaire
- Sécheresse : **agrandissement des fosses d'arbres** et **infiltration des eaux de pluie**
- Pratiquer la **taille douce**: tailler moins et moins souvent

## Marquez votre engagement

Charte d'engagement pour les arbres du département de la Seine-Saint-Denis

Charte entreprise-territoire

Convention Qualité des Constructions Neuves

**Vous avez du foncier à planter ? Signalez-le à [partenariat-nature@plainecommune.fr](mailto:partenariat-nature@plainecommune.fr) !**

**Comité des Partenaires:**  
Vos solutions correspondent aux besoins d'autres partenaires ? N'hésitez pas à prendre contact !

PEPINIÈRE  
d'arbustes  
produits LOCALEMENT

associatif  
→ LA SAUGE

Création d'une forêt  
urbaine.  
Plantation de 1500 arbres  
et d'une strate arbustive  
et d'une strate végétale.

Elsa Kieffer - ICADZ

[PCH]

Quelles subventions  
pourraient être  
mobilisées = annulation  
des subs dispo?

Réseau d'expérience du  
label Bas Carbone!

+ FONCIER (pour créer  
pepinière d'arbustes)  
+ PRE-commande d'arbustes  
Arbustes avec  
baillards/dup/ville  
→ choix espèces indigènes  
en commun  
→ adapté au  
contexte local  
associatif  
→ LA SAUGE

Projet en cours:  
Cours sardinière - collège Jean  
Moulin  
- Foncier appartenant au département  
- collaboration à 3 associations  
↳ Espaces - culture  
↳ Vergers Urbains  
↳ Point de rassemblement

→ Espaces:  
↳ Maraîchage collectif  
↳ Verger école  
↳ Espace de Robinson de  
plantation de petits fruits et fruitier  
en bac  
Arbre et Arbustes non comestibles en  
pleine terre  
culture.

Concours  
nos sites en  
concertation avec PC  
Participer au  
financement de  
projets sur le  
territoire

accompagnement + accompagnement  
technique  
Appel à projet forêts urbaines  
collectives  
soutien à l'ouverture  
MEC : baillards et

PEPINIÈRE  
d'arbustes  
produits LOCALEMENT

associatif  
→ LA SAUGE

Réseau d'expérience du  
label Bas Carbone!

Lein St Denis - Plus Conquise

Solution = projet phare mais financé par part  
solution pour essayer = appui, réseau technique  
violet sig  
appel à projet "forêt urbaine" → copro  
appel à agir → asso

Besoin = réseau empêche de planter sur espace public  
besoin mise à plat au concessionnaire de réseaux  
• tester label bas carbone

